

## I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 24, Number 1, 1993

Migrations et relations transnationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703135ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703135ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1993). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 24(1), 177–195. <https://doi.org/10.7202/703135ar>

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER\*

## I- Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1992)

### A — Aperçu général

La vie politique canadienne de ce dernier trimestre de l'année 1992 fut dominée par le référendum sur les offres constitutionnelles qui était rejeté le 26 octobre par sept provinces canadiennes et 54,4 % de la population. Devant ce constat et à un an des prochaines élections fédérales, le gouvernement canadien décidait de se consacrer à de nouveaux dossiers au cours des prochains mois.

De nouvelles préoccupations marquaient aussi la politique canadienne à l'étranger. Ce trimestre, plusieurs déclarations de ministres canadiens faisaient référence à la capacité du Canada de poursuivre ses activités de maintien de la paix, au manque de financement de l'ONU ainsi qu'au droit d'ingérence humanitaire<sup>1</sup>. De même, de nouveaux facteurs s'inséraient dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada. Parmi ceux-ci, signalons l'élection d'un nouveau président américain, l'intervention historique de l'ONU en Somalie et la signature officielle de l'ALENA, des événements dont les répercussions se feront encore sentir en 1993.

### B — Les politiques de défense

#### 1- Les contraintes financières du ministère de la Défense

Afin de se conformer à l'exposé économique du 2 décembre, le ministère de la Défense était tenu de retrancher 2 % dans ses ressources de fonctionnement pour 1992-1993, un effort qui correspond à un montant de 170 \$ millions en plus d'effectuer d'autres coupures de 55 \$ millions. À court terme, les principales conséquences de ces nouvelles restrictions

---

\* Documentaliste au CQRI.

1. Voir notamment Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/56*, 5 novembre 1992, *Communiqué (sic) no 92/57*, 12 novembre 1992 et *Déclaration no 92/58*, 2 décembre 1992.

toucheront la poursuite des opérations et l'entraînement des Forces armées canadiennes, ce qui affectera notamment la participation de la Force aérienne aux exercices de l'OTAN et du NORAD, réduira du tiers l'activité des opérations de la Marine et interrompra l'entraînement des unités de la Force terrestre, sauf si elles sont reliées aux opérations de l'ONU. La représentation militaire à l'étranger sera également révisée à la baisse. À long terme, le budget de la Défense sera réduit de 2 \$ milliards entre 1992-1993 et 1996-1997<sup>2</sup>.

D'autre part, les coûts des nouvelles missions de maintien de la paix auxquelles le Canada participe systématiquement représentant aussi un fardeau financier pour ce ministère, le ministre Marcel Masse, ainsi que le Chef de l'État-major, le Général John de Chastelain, affirmaient à différentes reprises au cours du trimestre que l'engagement canadien dans ce domaine ne saurait se poursuivre au-delà de 1993 si des ressources additionnelles n'étaient pas affectées. On suggérait même la formation d'une force spéciale canadienne ou l'envoi de contingents spécialisés dans la mise sur pied de nouvelles missions<sup>3</sup>. Parallèlement à ceci, le Canada poursuivait ses efforts pour tenter de convaincre ses alliés européens de contribuer financièrement aux opérations onusiennes, particulièrement celle qui se déroule en ex-Yougoslavie<sup>4</sup>.

## 2- L'OTAN

Les réunions de l'OTAN de ce trimestre, celle du Groupe des plans nucléaires en Écosse, les 20 et 21 octobre<sup>5</sup>, celle du Comité des plans de défense à Bruxelles, les 10 et 11 décembre<sup>6</sup>, la réunion avec l'Union de l'Europe occidentale le 20 novembre à Rome<sup>7</sup> et celle du Conseil de l'OTAN à Bruxelles les 17 et 18 décembre<sup>8</sup>, abordaient toutes l'éventualité de mesures militaires en ex-Yougoslavie. Le renforcement de l'embargo naval, le respect de la zone d'exclusion aérienne, la levée de l'embargo sur les armes souhaitée par les Bosniaques musulmans et l'envoi de troupes pour assister l'ONU sont autant de questions qui étaient discutées lors des débats, parfois intenses, qui ont marqué ces réunions. Le Canada, pour sa part, s'exprimait notamment sur la question du survol militaire de la Bosnie-Herzégovine en préférant l'option des vols d'accompagnement, et sur la question de la sécurité des Casques bleus en s'objectant à toute mesure qui entraînerait

2. Ministère de la Défense nationale, *Documentation*, 7 décembre 1992; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 11 décembre 1992, pp. A1 et A4.

3. *The Ottawa Citizen*, 20 octobre 1992, p. A4; *Le Devoir*, 6 novembre 1992, p. A5; *The Globe and Mail*, 12 novembre 1992, p. A1; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 26 novembre 1992, p. A4.

4. *The Gazette*, 20 octobre 1992, p. A10; *The Globe and Mail*, 21 octobre 1992, p. A5.

5. *The Globe and Mail*, 21 octobre 1992, p. A8; *Le Devoir*, 22 octobre 1992, p. B7.

6. *Le Devoir*, 10 décembre 1992, p. B5.

7. *Le Devoir*, 21 novembre 1992, p. A9; *The Globe and Mail*, 21 novembre 1992, p. A11.

8. *Le Monde*, 19 décembre 1992, p. 5; *La Presse*, 16 décembre 1992, p. E7.

une escalade du conflit<sup>9</sup>. La dernière réunion du trimestre de l'OTAN, celle du Conseil de coopération nord atlantique, tenue le 18 décembre, était plutôt consacrée à l'avenir des relations avec les pays de l'Est et du Centre de l'Europe. Un accord de principe sur une coopération militaire pour des opérations de maintien de la paix était alors conclu et le document de travail sur le dialogue et la coopération en 1993 adopté<sup>10</sup>.

### 3— Autres questions

Le 10 décembre, le Canada renouvelait pour une autre période de dix ans une entente qui permet aux Forces armées allemandes de s'entraîner dans des bases militaires canadiennes<sup>11</sup>. Toujours en décembre, dix officiers sud-coréens participaient à Ottawa à un atelier sur les techniques d'inspection et la vérification des forces conventionnelles<sup>12</sup>. Enfin, les 28, 29 et 30 décembre, M. Marcel Masse, le ministre de la Défense nationale, se rendait à Daruvar et Lipik, en Croatie, saluer les 2400 militaires canadiens déployés dans cette région sous la bannière des Nations Unies<sup>13</sup>.

## C — Les politiques commerciales

### 1— L'ALENA

Alors que la campagne électorale américaine et la campagne référendaire canadienne battaient leur plein, l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA) fut paraphé le 7 octobre à San Antonio, au Texas, par les ministres du Commerce des trois pays, en présence du Président américain, du Premier ministre canadien et du Président mexicain qui s'étaient déplacés pour cette occasion. M. Mulroney déclarait lors de cette cérémonie que la signature de l'ALENA était reliée à l'engagement du Canada au sein de l'Organisation des États américains et à sa volonté de jouer un rôle actif dans l'hémisphère nord-américain<sup>14</sup>. Le 17 décembre, le Premier ministre Mulroney et ses homologues signaient l'ALENA dans leur capitale respective<sup>15</sup>. Les lois de mise en œuvre devront être soumises aux législatures des trois pays dans les premiers mois de l'année prochaine. Pendant la campagne américaine, le candidat Bill Clinton avait précisé qu'il tenterait d'obtenir,

9. Voir *The Ottawa Citizen*, 18 décembre 1992, p. A8; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 18 décembre 1992, p. A2 et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. A1.

10. *Le Monde*, 20-21 décembre 1992, p. 4.

11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 61/92*, 10 décembre 1992.

12. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 228*, 10 décembre 1992.

13. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 63/92*, 22 décembre 1992; *Le Devoir*, 30 décembre 1992, p. 3.

14. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 septembre 1992 et *Discours*, 7 octobre 1992; Marie TISON, *Le Devoir*, 8 octobre 1992, p. A9; Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 8 octobre 1992, pp. A1 et A2.

15. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 décembre 1992 et *Discours*, 17 décembre 1992; Jean DION, *Le Devoir*, 17 décembre 1992, p. A5; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. B7 et 18 décembre 1992, p. A5.

une fois élu, des ententes parallèles sur l'environnement et les normes de travail. Le Canada faisait toutefois savoir qu'il ne souhaite pas renégocier l'ALENA mais s'est dit disposé à discuter du bien-fondé de ces questions.

Par ailleurs, le gouvernement canadien publiait en novembre un examen sur les conséquences environnementales de l'ALENA. Ce rapport conclut que l'entente ne devrait pas «accroître de façon significative les pressions exercées sur les ressources atmosphériques, terrestres, aquatiques ou naturelles du Canada», ni encourager la migration d'entreprises qui voudraient tirer avantage d'une application moins sévère de normes environnementales dans un autre pays<sup>16</sup>. Toujours en novembre, le Canada publiait une autre évaluation de l'ALENA qui portait cette fois-ci sur la dimension économique de l'accord. On y apprend qu'au moment de son application, l'ALENA aura peu d'impact majeur sur le Canada étant donné le faible volume d'échange qu'il entretient avec le Mexique mais qu'à moyen terme, les exportations augmentant, les répercussions de l'ALENA sur l'économie canadienne seront positives<sup>17</sup>. Les conclusions des deux rapports étaient dénoncées par les partis d'opposition et divers groupes d'intérêt canadiens.

## 2- L'exposé économique et financier

Afin d'appuyer une reprise économique, le ministre des Finances, M. Don Mazankowski, annonçait le 2 décembre de nouvelles mesures économiques dont une réduction des dépenses gouvernementales totalisant près de 8 \$ milliards. Le déficit anticipé est maintenant évalué à 34,4 \$ milliards, soit un surplus de 7 \$ milliards au montant initialement prévu pour le présent exercice financier. On retiendra également de cet exposé les annonces concernant une diminution des dépenses d'opération de la fonction publique, des réductions dans le programme d'assurance-chômage et des coupures pour le ministère de la Défense nationale<sup>18</sup> (cf. section sur la défense).

## D — Les politiques d'immigration

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration prévoyait ce trimestre que l'élimination de l'arriéré des revendications du statut de réfugié, dont le processus a débuté en janvier 1989, sera terminé dans les délais prévus. En octobre 1992, soit trois mois avant l'échéance prévue, 92 000 cas sur les 95 000 que représente l'arriéré étaient réglés, avec une proportion d'acceptation des dossiers estimée à 58 %. À ce jour, 14 000 demandeurs n'avaient

16. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 213*, 3 novembre 1992; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 4 novembre 1992, p. A7; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 4 novembre 1992, p. B3.

17. Ministère des Finances, *L'Accord de libre-échange nord-américain, évaluation économique selon une perspective canadienne*, novembre 1992, 56p.; Jean DION, *Le Devoir*, 14 novembre 1992, p. A5.

18. Jean DION, *Le Devoir*, 3 décembre 1992, pp. A1 et A4; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1992, p. A6.

pas communiqué avec les services canadiens d'immigration qui ont délivré des mandats d'arrestation dans la majorité des cas<sup>19</sup>.

Par ailleurs, le ministère suivait toujours de près la situation des réfugiés de l'ex-Yougoslavie et de la Somalie. Dans ce dernier cas, le ministre adressa une lettre aux membres de la communauté somalienne pour leur faire part des mesures prises par son ministère dans ce dossier. Par exemple, la procédure visant à accorder le statut de résidence permanente aux Somaliens déjà au Canada sera accélérée et du personnel supplémentaire sera affecté aux bureaux des visas de Nairobi<sup>20</sup>. Dans le cas des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, le Canada acceptait d'accueillir 500 des 5 000 personnes retenues dans des centres de détention et dont le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HRC) a réussi à négocier la libération<sup>21</sup>. Il dépêchait aussi des fonctionnaires canadiens auprès du personnel du HRC pour accélérer le recensement de ces personnes<sup>22</sup>. De plus, les premiers résultats du programme d'accueil pour l'ex-Yougoslavie, qui avait été annoncé en juillet dernier, étaient connus ce trimestre. Selon des chiffres émis en novembre, sur les 26 000 nationaux yougoslaves qui ont des parents au Canada, 3 522 personnes ont fait une demande de résidence et 360 visas ont été émis alors que 919 demandes de résidences permanentes ont été déposées par des Yougoslaves présents au Canada à titre de visiteur<sup>23</sup>.

D'autre part, le ministère de l'Immigration annonçait en décembre que le nombre de réfugiés qui sera accepté au Canada l'an prochain sera réduit de 58 000 à 44 000 tandis que le nombre d'immigrants indépendants qualifiés sera augmenté<sup>24</sup>. Retenons également de ce trimestre que le projet de loi C-86 sur l'immigration recevait la sanction royale le 17 décembre<sup>25</sup> et qu'en raison d'un nombre croissant de personnes qui profitent d'une escale de ravitaillement dans un aéroport canadien pour demander le statut de réfugié, le Canada imposait le 30 décembre l'obligation de détenir un visa de transit<sup>26</sup>.

## E — Les politiques d'aide au développement

La réduction des dépenses du gouvernement fédéral frappa également le budget destiné à l'aide internationale qui se voyait réduit de 10 % pour

19. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-35*, 16 novembre 1992.

20. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-33*, 13 novembre 1992.

21. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-34*, 13 novembre 1992.

22. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-41*, 11 décembre 1992.

23. *Le Devoir*, 28 novembre 1992, p. A9; *La Presse*, 10 novembre 1992, p. B2; *La Presse*, 5 novembre 1992, cité par l'Argus, 5 novembre 1992, p. A23.

24. Estanilao OZIEWICZ, *The Globe and Mail*, 5 décembre 1992, p. A9A; *Le Devoir*, 5 décembre 1992, p. A7; voir aussi Gouvernement du Canada, *Communiqué no 92-45*, 31 décembre 1992.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 92-42*, 17 décembre 1992; *The Globe and Mail*, 18 décembre 1992, p. A4.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 92-44*, 30 décembre 1992; *The Globe and Mail*, 31 décembre 1992, p. A4.

les deux prochaines années. Les coupures projetées dans ce poste budgétaire totaliseront ainsi 642 \$ millions<sup>27</sup>. Ces nouvelles compressions n'étaient pas sans préoccuper les organismes canadiens impliqués dans la coopération internationale ni même certains organismes internationaux. Le directeur adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'enfance qui était de passage au Canada à la mi-décembre pour présenter le dernier rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde, rappelait l'importance de ne pas sabrer les budgets destinés à cette catégorie de la population. Il en discutait avec la responsable de l'ACDI, Mme Monique Landry<sup>28</sup>.

## F — Organisations et rencontres internationales

### 1— L'ONU

Du bilan de l'année 1992 sur la scène onusienne, l'on retiendra sûrement le niveau d'activité fébrile des Nations Unies, tant quantitativement, avec un nombre record d'opérations de maintien de la paix, que qualitativement, avec une remise en question des critères traditionnels d'application de ses missions de paix. L'ONU et le maintien de la paix constituant des éléments fondamentaux de sa politique étrangère, le Canada devait en conséquence faire face à des choix importants.

C'est ainsi qu'on apprenait le 11 décembre l'annonce du retrait dès juin 1993 du contingent des 575 soldats canadiens stationnés à Chypre depuis 1964. Cette décision fait suite aux consultations tenues ces derniers mois avec la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Autriche, les autres participants à cette mission, et au peu de progrès constaté dans les négociations entre Chypriotes grecs et turcs depuis le passage de Mme McDougall dans cette île au printemps dernier. Les autorités canadiennes justifiaient également leur position en précisant qu'une mission de paix ne doit pas servir «de prétexte pour reculer devant un choix difficile» et, qu'en période de sollicitation accrue pour les opérations de maintien de la paix, les priorités et les contributions doivent être jaugées et gérées «à bon escient». La position canadienne pourrait toutefois être révisée advenant que les parties en conflit décident d'appliquer la résolution 789 du Conseil de sécurité et de collaborer avec le Secrétaire général de l'ONU<sup>29</sup>.

Le mois de décembre était également marqué par l'adoption à l'unanimité au Conseil de sécurité de la résolution 794 approuvant une intervention militaire internationale —souhaitée et dominée par les États-Unis— en

27. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1992, p. A6; voir aussi *Inter-mondes*, journal de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, vol. 8, no 2, 2 décembre 1992, p. 1.

28. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 19 décembre 1992, p. A2.

29. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/60*, 11 décembre 1992 et *Communiqué no 231*, 11 décembre 1992; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 12 décembre 1992, pp. A1 et A4; Jean DION, *Le Devoir*, 12 décembre 1992, p. A5.

Somalie pour assurer la distribution de l'aide humanitaire<sup>30</sup>. Selon l'ambassadrice du Canada à l'ONU, cette résolution «illustre une évolution très profonde de la doctrine au sein des Nations Unies» alors «qu'il est devenu évident qu'il fallait envisager une action sur des bases différentes»<sup>31</sup>. Les 750 casques bleus canadiens dont l'envoi en Somalie avait été annoncé au trimestre dernier mais différé depuis<sup>32</sup>, étaient finalement déployés pour cette opération et, à la fin de décembre, on dénombrait 900 militaires du Canada sur le terrain, en plus des 350 soldats du navire *HMCS Preserver* et des 50 personnes basées au Kenya chargées du transport aérien de réapprovisionnement<sup>33</sup>. Les Canadiens étaient principalement assignés à la surveillance des alentours de la ville de Belet Huen alors que la région de Bassasso avait été initialement prévue<sup>34</sup>.

D'autre part, le Canada versait le dernier jour du trimestre sa contribution pour l'année 1993, US \$ 31 743 607 dollars, au budget de l'Organisation des Nations Unies<sup>35</sup>. Il ne manquait pas à cette occasion de rappeler l'importance de soutenir financièrement l'ONU.

Par ailleurs, le développement de certains dossiers à l'Assemblée générale des Nations Unies réjouissait le Canada ce trimestre. Parmi ceux-ci notons, la décision d'approuver de nouvelles règles concernant l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique<sup>36</sup>, l'adoption d'une résolution instituant une Commission pour le développement durable<sup>37</sup> et la convocation d'une conférence sur la pêche en haute mer en avril 1993<sup>38</sup>. Cette dernière décision permettra notamment au Canada de faire évoluer la question de l'exploitation des ressources halieutiques au-delà de la limite des 200 milles marins.

## 2- Le GATT

L'espoir d'une conclusion des négociations commerciales de l'Uruguay Round avant la fin de l'année se dissipa à la mi-décembre notamment après

30. United Nations, *The United Nations and the Situation in Somalia*, DPI/1321, décembre 1992, 21p.; *Le Monde*, 5 décembre 1992, pp. 1, 3 et 4; *Le Devoir*, 4 décembre 1992, pp. A1 et A4 et 5 décembre 1992, p. A2; *The Globe and Mail*, 5 décembre 1992, pp. A1 et A2.

31. *Le Devoir*, 9 décembre 1992, pp. A1 et A4; voir aussi, *Le Devoir*, 2 décembre 1992, p. A3; *La Presse*, 2 décembre 1992, p. E6; *The Globe and Mail*, 4 décembre 1992, pp. A1 et A2.

32. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 3 décembre 1992, pp. A1 et A4; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1992, pp. A1 et A2; voir aussi *Le Devoir*, 21 novembre 1992, p. A9 et *The Globe and Mail*, 3 octobre 1992, p. A12.

33. Jean DION, *Le Devoir*, 10 décembre 1992, p. B5.

34. *The Ottawa Citizen*, 24 décembre 1992, p. A6; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 7 décembre 1992, p. A8, 15 décembre 1992, p. A7 et 16 décembre 1992, p. A11; *The Ottawa Citizen*, 14 octobre 1992, p. A4; John WATSON, *The Ottawa Citizen*, 20 janvier 1993, p. A9.

35. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 248*, 31 décembre 1992.

36. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 233*, 14 décembre 1992.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 244*, 23 décembre 1992.

38. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 247*, 24 décembre 1992.

le rejet par la France du compromis agricole intervenu en novembre entre la CEE et les États-Unis à Washington<sup>39</sup>. Un autre espoir avait lui aussi disparu en octobre alors qu'Américains et Européens avaient tenté de parapher une entente avant l'élection présidentielle américaine. Les négociations s'étaient alors enlisées, laissant planer la menace de rétorsions commerciales américaines contre une série de produits agricoles européens dont les vins et fromages<sup>40</sup>. On notait peu de modifications dans la position du Canada dans ce dossier<sup>41</sup> qui, à l'instar des 107 pays membres, se préparait à la reprise de négociations le 4 janvier 1993.

### 3- La conférence sur l'ex-Yougoslavie

Le 16 décembre, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures participait à Genève à une réunion du comité directeur de la Conférence de Londres sur l'ancienne Yougoslavie<sup>42</sup>. Les 29 pays participants faisaient le point sur les derniers développements en Bosnie-Herzégovine. Le Canada exprimait alors son opposition à la levée de l'embargo sur les armes et appuyait les sanctions adoptées par les Nations Unies<sup>43</sup>. Il versait aussi 250 000 \$ pour venir en aide aux femmes victimes de violence et d'agressions sexuelles, des gestes que la ministre qualifiait de «répugnants» et de «crimes odieux» dont les responsables devront répondre devant la communauté internationale<sup>44</sup>. Mme McDougall confirmait également que le Canada évaluerait la situation avant de reconnaître la Macédoine et qu'il envisageait de déplacer dans cette région le contingent canadien dont l'accès en Serbie est toujours refusé<sup>45</sup>. À l'issue de cette conférence, Mme McDougall rencontrait la Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, pour discuter de la situation dans les Balkans.

### 4- La CSCE

L'implication canadienne dans des activités de la CSCE, mission spéciale, prévention des conflits ou bons offices, se poursuivait ce trimestre. En octobre, le Canada prenait part à une mission de prévention des conflits au Kosovo<sup>46</sup> et à une mission semblable dans l'ancienne république yougoslave de la Macédoine<sup>47</sup>. En décembre, quatre Canadiens se joignaient à une équipe chargée d'observer la tenue des élections à la présidence serbe le 20 décembre<sup>48</sup>.

39. Catherine LECONTE, *Le Devoir*, 17 décembre 1992, p. A7; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. B5; Jan KRISTIANSON, *Le Devoir*, 22 décembre 1992, p. A7.

40. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1992, pp. B1 et B6; *Le Devoir*, 22 octobre 1992, p. A9; *Le Devoir*, 7 novembre 1992, p. B1.

41. Voir Drew FAGAN et Olivier BERTIN, *The Globe and Mail*, 6 novembre 1992, pp. B1 et B2; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 21 novembre 1992, pp. B1 et B5.

42. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 230*, 11 décembre 1992.

43. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. A1.

44. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 235*, 16 décembre 1992.

45. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. A1.

46. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 197*, 7 octobre 1992.

47. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 206*, 23 octobre 1992.

48. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 245*, 24 décembre 1992.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures participait également à Stockholm à la réunion du Conseil de la CSCE les 14 et 15 décembre. Cette réunion fut presque entièrement consacrée au conflit dans l'ex-Yougoslavie et les ministres appuyaient les résolutions de l'ONU et de la Conférence de Londres y compris la création d'un tribunal international pour les criminels de guerre. D'autre part, 29 des 51 pays membres signaient la convention prévoyant la création d'une cour de conciliation et d'arbitrage en Europe<sup>49</sup>.

## G — Les relations canado-américaines

### 1— Les relations politiques

Des facteurs nouveaux, tels que l'élection d'un président démocrate et la signature de l'ALENA, venaient ce trimestre s'insérer dans la dynamique des relations canado-américaines. Dès l'annonce de la victoire du Gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, le Premier ministre canadien transmettait ses félicitations à son futur homologue et se déclarait prêt à consolider la «relation privilégiée» entre les deux pays<sup>50</sup>. La presse écrite spéculait de son côté sur la nature des relations entre MM. Mulroney et Clinton après la période Reagan-Bush marquée de contacts interpersonnels et rapports plus informels<sup>51</sup>.

Cette problématique du changement imprégnait d'ailleurs le passage de M. Mulroney aux États-Unis le 10 décembre alors qu'il prononçait devant la Kennedy School of Government de l'Université Harvard un discours sur la politique internationale et les relations canado-américaines. Ce discours porte à trois le nombre d'allocutions sur la politique étrangère prononcées au cours des derniers mois par le Premier ministre canadien devant un auditoire américain. Cette allocution débutait en soulignant les différences dans les politiques étrangères des deux pays et citait comme exemple d'opposition, les relations commerciales avec Cuba, l'attachement à la biodiversité et l'imposition de sanctions à l'Afrique du Sud. M. Mulroney rappelait ensuite, qu'étant donné la réciprocité et l'importance stratégique, économique et géographique des pays, «il n'est pas étonnant que (...) le Canada et les États-Unis soient solidaires depuis des générations dans les dossiers primordiaux de la paix et de la prospérité». «Vous avez à votre frontière nord un pays qui est votre plus proche allié en matière de défense, votre premier partenaire commercial et votre ami le plus fidèle» a-t-il poursuivi, avant de déclarer que les positions du président élu sur l'économie réjouissaient le Canada qui espère «un apaisement des vents de protectionnisme» après «deux années très difficiles». Le Premier ministre terminait son discours en énumérant quatre défis de l'après-guerre froide

49. *Le Monde*, 17 décembre 1992, p. 3.

50. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 novembre 1992; *The Globe and Mail*, 6 novembre 1992, p. A5.

51. *The Globe and Mail*, 5 novembre 1992, pp. A1 et A4; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 décembre 1992, pp. A1 et A5.

auxquels les deux pays doivent faire face : soutenir la capacité de l'ONU à répondre aux urgences, éviter les attitudes isolationnistes, favoriser la libéralisation du commerce et contrôler la prolifération nucléaire<sup>52</sup>. En plus de prononcer ce discours, M. Mulroney rencontra durant ce bref séjour le gouverneur du Massachusetts, M. William Weld<sup>53</sup>.

## 2— Les relations commerciales

Le 9 octobre, le Canada réagissait aux sanctions américaines promulguées le trimestre dernier contre Cuba en adoptant un décret qui permettra aux sociétés canadiennes visées par la loi américaine de ne pas s'y conformer<sup>54</sup>. Le 30 octobre, le groupe binational chargé d'examiner la question du porc vivant en provenance du Canada jugeait que l'exportation de ce produit n'a pas été favorisée par des avantages passibles de droits compensateurs<sup>55</sup>. Les exportateurs canadiens pourront recevoir un remboursement de 10 \$ millions pour la période visée par la décision (1<sup>er</sup> avril 1988 au 31 mars 1989) si les États-Unis ne font appel à un recours extraordinaire. Le 9 novembre, le Département du Commerce américain confirmait la décision préliminaire rendue le 13 octobre qui stipule que le contrat d'électricité révisé conclu entre la compagnie Norsk Hydro et la société Hydro-Québec ne constitue pas une subvention déloyale<sup>56</sup>. Les droits compensateurs imposés passeront ainsi de 21,71 % à 7,61 %. Le 22 décembre, un litige commercial dont l'origine remonte à une période antérieure à l'ALE faisait finalement l'objet d'un accord. Le Canada et les États-Unis s'entendaient sur la question des normes de contreplaqué et, en vertu de cette entente, les droits de douane diminueront de 20 à 10 % aux États-Unis et de 15 à 7,5 % au Canada à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1993, pour ensuite être régulièrement réduits puis totalement éliminés en 1998<sup>57</sup>. Enfin, les négociations bilatérales sur les services aériens n'étaient pas encore terminées à la fin de 1992 en dépit de trois autres sessions de travail ce trimestre<sup>58</sup>.

## H — Le Canada et l'espace européen

### 1— La CE

Le Premier ministre de la Grande-Bretagne et actuel président du Conseil européen, ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, étaient de passage à Ottawa le 17 décembre pour tenir

52. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 10 décembre 1992.

53. *Le Devoir*, 11 décembre 1992, p. A4; *The Globe and Mail*, 11 décembre 1992, p. A6

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 199*, 9 octobre 1992.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 211*, 30 octobre 1992; *The Globe and Mail*, 3 novembre 1992, p. B7.

56. *Le Devoir*, 10 novembre 1992, p. A9.

57. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 243*, 22 décembre 1992; Casey MAHOOD, *The Globe and Mail*, 23 décembre 1992, pp. B1 et B6.

58. Geoffrey ROWAN, *The Globe and Mail*, 24 octobre 1992, p. B2 et 21 novembre 1992, p. B3.

des consultations politiques prévues dans le cadre de la Déclaration transatlantique. Les conséquences du Sommet d'Édimbourg, le GATT et la situation en ex-Yougoslavie figuraient à l'ordre du jour de cette réunion, la troisième du genre depuis 1990<sup>59</sup>.

Un moment important des relations entre le Canada et la CE se produisit ce trimestre puisqu'en décembre un terrain d'entente était trouvé sur la délicate et depuis fort longtemps litigieuse question de la surpêche<sup>60</sup>. Ainsi, la CE s'engage à reconnaître les mesures de gestion canadienne et les décisions de l'OPANO concernant les quotas de pêche pris au large de la limite canadienne des 200 milles marins tandis que le Canada reconnaît pour sa part qu'une portion équivalente à 5 % de la région appelée les Grands Bancs se trouve dans des eaux internationales et sera gérée par l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique Nord). De plus, les flotilles de pêche seront surveillées afin de s'assurer du respect des quotas et l'accès aux ports canadiens pour les navires européens sera de nouveau consenti. Enfin, le Canada et la CE lieront leurs efforts pour résoudre le problème des navires, tels que ceux de la Corée et du Panama, qui viennent pêcher dans l'Atlantique Nord, mais qui, n'étant pas membres de l'OPANO ne sont pas tenus de respecter ces engagements.

## 2- La France

Après des semaines de négociations infructueuses avec la France, le Canada décidait de façon unilatérale le 9 octobre d'imposer des quotas de pêche réduits aux navires français qui viennent pêcher dans les eaux canadiennes au large de St-Pierre-et-Miquelon. Ces quotas sont inférieurs environ de moitié aux quantités admises l'an dernier<sup>61</sup>. Qualifiant d'«inacceptables» ces nouveaux quotas, la France réagissait en exigeant des navires canadiens qui exercent leurs activités dans les eaux françaises au large de l'île une licence de pêche délivrée par le secrétariat d'État français de la Mer<sup>62</sup>.

## 3- L'ex-URSS

Neuf autres pays issus de l'ancienne Union soviétique, à savoir, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, se voyaient octroyer à la fin de novembre le tarif de préférence générale sur leurs exportations au Canada<sup>63</sup>. La normalisation des relations avec les pays issus de l'ex-URSS se

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 décembre 1992; Jean DION, *Le Devoir*, 17 décembre 1992, p. A5.

60. Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 22 décembre 1992, p. A3; Kevin COX et Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 22 décembre 1992, pp. A1 et A6; voir aussi *The Globe and Mail*, 19 novembre 1992, p. A8.

61. *Le Devoir*, 10 octobre 1992, p. A2.

62. *Le Devoir*, 13 octobre 1992, p. A2; *The Globe and Mail*, 13 octobre 1992, p. A4.

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 222*, 27 novembre 1992.

poursuivait en décembre alors que le gouvernement canadien levait ses restrictions limitant les déplacements au Canada de diplomates, agents consulaires, journalistes ou gens d'affaires russes<sup>64</sup>. D'autre part, la décision de la Russie d'interrompre temporairement le retrait de ses troupes en Lituanie, en Lettonie et en Estonie continuait de préoccuper le Canada. Après la rencontre de septembre entre Mme McDougall et son vis-à-vis soviétique, M. Andrei Kozyrev à ce sujet, cette question était de nouveau soulevée en octobre auprès de l'ambassadeur russe à Ottawa et quelques jours plus tard auprès des autorités russes à Moscou. Le Canada entendait aussi porter cette question à l'attention des fonctionnaires des pays membres de la CSCE réunis en conférence en novembre<sup>65</sup>.

#### 4- L'ex-Tchécoslovaquie

Le Canada reconnaissait le 31 décembre l'indépendance de la république tchèque et de la république slovaque issues de la dissolution de la fédération tchécoslovaque qui prenait officiellement effet le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Il entamait immédiatement les formalités pour nouer des relations diplomatiques avec ces deux pays<sup>66</sup>.

#### 5- L'ex-Yougoslavie

Le major-général Robert Gaudreau, commandant-adjoint de la Force des Nations Unies en ex-Yougoslavie, tentait toujours d'obtenir à la mi-décembre l'acceptation des milices serbes pour le déploiement des Casques bleus canadiens dans le Nord de la Bosnie<sup>67</sup>. Une opération de reconnaissance effectuée plusieurs semaines auparavant avait permis d'établir que le quartier général canadien serait installé à Banja Luka<sup>68</sup>. Par ailleurs, tel que prévu, le Canada reprenait au début d'octobre la livraison aérienne des secours d'urgence à Sarajevo interrompue le trimestre dernier<sup>69</sup>. Tout au long du trimestre, le Canada appuyait les décisions prises par les Nations Unies à l'égard de la Serbie et du Monténégro. Ainsi, le renforcement des sanctions économiques, la mise sur pied d'un tribunal pour juger des crimes de guerre et l'interdiction des vols au-dessus de la région recevaient l'aval canadien<sup>70</sup>.

64. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 242*, 22 décembre 1992.

65. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 209*, 30 octobre 1992.

66. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 249*, 31 décembre 1992.

67. *The Globe and Mail*, 19 décembre 1992, p. A11.

68. *Le Devoir*, 24 novembre 1992, p. A5; *Le Soleil*, 8 octobre 1992, p. C2.

69. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 56/92*, 2 octobre 1992.

70. Voir notamment Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 245*, 24 décembre 1992.

## I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1— Cuba

Le Canada exprimait par voie diplomatique sa déception à la suite du harcèlement de dissidents cubains et de l'agression dont était victime le président de la Commission cubaine des droits de la personne en décembre. Le chargé d'affaires cubain a été convoqué à Ottawa tandis que l'ambassadrice du Canada a exposé les préoccupations canadiennes au vice-ministre des Relations extérieures lors d'une rencontre avec celui-ci<sup>71</sup>.

### 2— Le Guatemala

La lauréate du prix Nobel de la paix, Mme Rigoberta Menchu, une indienne quiché du Guatemala, était de passage au Canada au début de novembre avant de se rendre à New York rencontrer le Secrétaire général de l'ONU. Mme Menchu était reçue au Québec, en Ontario et en Saskatchewan mais aucun entretien n'a eu lieu avec de hauts dirigeants canadiens<sup>72</sup>. Toujours en novembre, le passage à Ottawa d'une délégation guatémaltèque dont le témoignage sur les négociations de paix et les droits de la personne devant un sous-comité parlementaire était attendu, devait être annulé à la suite du refus canadien d'émettre un visa d'entrée<sup>73</sup>.

### 3— Haïti

L'OEА (Organisation des États américains) lançait le 10 novembre un appel en faveur d'un engagement accru des Nations Unies dans la crise politique haïtienne qui entrait ce trimestre dans son quinzième mois d'existence. Après avoir discuté de ce dossier avec le Secrétaire général de l'OEА, M. Joao Baena Soares, lors de son passage au Canada au début du mois<sup>74</sup>, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures se réjouissait le 25 novembre de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies enjoignant le Secrétaire général de l'ONU de faire enquête sur ce conflit<sup>75</sup>. Mme McDougall reconnaissait également l'importance de porter cette question à l'attention du Conseil de sécurité et de la communauté internationale pour faire évoluer la situation. En décembre, s'exprimant en son nom devant l'OEА alors qu'elle se trouvait en Europe, un représentant de Mme McDougall se fit l'écho de ces propos en liant la réussite de l'embargo imposé par l'OEА à un renforcement du blocus par l'ONU<sup>76</sup>. À quelques jours d'intervalle, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, tint un discours

71. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 237*, 17 décembre 1992.

72. *Le Devoir*, 9 novembre 1992, p. 2 et 10 novembre 1992, p. A5.

73. *The Globe and Mail*, 26 novembre 1992, p. A19.

74. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 208*, 30 octobre 1992; Michel VENNE, *Le Devoir*, 4 novembre 1992, p. A7.

75. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 220*, 25 novembre 1992.

76. *The Ottawa Citizen*, 14 décembre 1992, p. A10.

similaire devant des représentants de la communauté haïtienne de Montréal<sup>77</sup> tandis que le Premier ministre canadien appela la France, les États-Unis et le Vénézuëla à collaborer à une initiative alliant les efforts de l'ONU et de l'OEA<sup>78</sup>.

#### 4- Le Salvador

L'annonce officielle de la fin des hostilités au Salvador après douze années de guerre civile réjouissait la secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui voyait en cet événement «un bon exemple de l'action efficace que les Nations Unies peuvent mener». M. Benno Friesen, secrétaire parlementaire de Mme McDougall, devait représenter le Canada aux cérémonies qui marquaient le 15 décembre le retour de la paix dans ce pays<sup>79</sup>.

### J — Le Canada et le Moyen-Orient

#### 1- Le processus de paix

Les 11 et 12 novembre, le Canada fut de nouveau l'hôte d'une réunion du groupe de travail multilatéral sur les réfugiés. Cette réunion était notamment marquée par une controverse entourant l'affiliation possible d'un des membres de la délégation palestinienne à l'Organisation de libération de la Palestine ce qui provoqua le retrait des délégués israéliens en guise de protestation. L'intervention de l'Égypte et d'Israël devait rétablir la situation et les discussions du groupe de travail portaient ensuite sur la réunification des familles. Le Canada de son côté annonçait la création de deux fonds destinés à appuyer les efforts multilatéraux de paix<sup>80</sup>.

#### 2- Israël

De Bruxelles où elle assistait aux réunions de l'OTAN et de la CSCE, Mme McDougall déplorait le 18 décembre l'expulsion au Liban de quelque quatre cents Palestiniens des territoires occupés. Ce geste «marque un recul dans le long processus de réconciliation entre Israël et les Palestiniens» et «constitue une violation du droit international» a commenté Mme McDougall dans un communiqué émis à cet effet<sup>81</sup>.

77. *Le Devoir*, 19 décembre 1992, p. A10; *Winnipeg Free Press*, 19 décembre 1992, p. C8.

78. *Le Devoir*, 24 décembre 1992, p. A2.

79. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 234*, 15 décembre 1992.

80. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 214*, 5 novembre 1992; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 13 novembre 1992, p. A8.

81. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 239*, 18 décembre 1992.

## K — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

### 1— L'Angola

Les résultats des élections pluralistes angolaises du trimestre dernier étaient contestés par l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et les combats éclatèrent en octobre. Le 30, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures condamnait la situation et appelait au respect de ces élections supervisées par les Nations Unies<sup>82</sup>.

### 2— Le Cameroun

La Ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, recevait le 17 novembre une délégation camerounaise afin de discuter de la situation qui prévaut dans ce pays depuis les élections présidentielles du 11 octobre. Si la ministre canadienne se déclarait satisfaite de la tenue d'élections pluralistes, elle exprimait néanmoins à ses interlocuteurs sa déception à propos des «irrégularités qui ont porté ombrage» à la consultation électorale et réclamait la levée de l'état d'urgence dans le nord-ouest du pays et la libération d'un des chefs de l'opposition retenu à sa résidence<sup>83</sup>.

### 3— Le Mozambique

L'annonce de la signature le 4 octobre d'un accord de paix qui mettait fin à 16 années de guerre civile était bien accueillie par le Canada qui, par l'intermédiaire de sa secrétaire aux Affaires extérieures, réitérait sa détermination à participer aux efforts d'aide internationale et à l'instauration de la démocratie dans ce pays. Rappelons qu'à la fin de septembre, alors que la conclusion de l'accord de paix était encore incertaine, le Canada avait exhorté les parties en conflit à respecter leurs engagements<sup>84</sup>.

### 4— La Somalie

La participation canadienne à l'opération «Rendre l'espoir» lancée le 3 décembre était approuvée à l'unanimité le 8 décembre par la Chambre des communes à Ottawa après qu'un débat d'urgence eût été demandé par les partis de l'opposition<sup>85</sup>. Le gouvernement canadien justifiait son engagement dans la Force militaire unifiée des Nations Unies par la nécessité de

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 210*, 30 octobre 1992; *The Globe and Mail*, 2 novembre 1992, p. A10.

83. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 219*, 19 novembre 1992.

84. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 195*, 30 septembre 1992 et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 196*, 5 octobre 1992.

85. *The Ottawa Citizen*, 8 décembre 1992, p. A6 et 9 décembre 1992, p. A2.

garantir la distribution de l'aide alimentaire, de désarmer les bandes qui se livrent au pillage et de préparer l'arrivée d'une force de maintien de la paix<sup>86</sup>. (Pour d'autres détails sur la participation canadienne voir la section de l'ONU).

## 5- Le Zaïre

La situation politique du Zaïre préoccupa également les autorités canadiennes. En décembre, elles convoquèrent l'ambassadeur du Zaïre au Canada pour s'enquérir de la révocation du gouvernement provisoire du premier ministre Tshisekedi. Elles annoncèrent de plus que l'aide humanitaire canadienne à ce pays ne serait dorénavant acheminée que par l'entremise d'organisations non gouvernementales ou de l'ONU<sup>87</sup>.

## L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

### 1- L'Australie

Le service australien des douanes publiait le 26 novembre un rapport dans lequel il conclut qu'il n'existe pas de fondement pour imposer des droits antidumping ou des droits compensateurs sur les importations de viande de porc congelé en provenance du Canada. L'industrie australienne avait prétendu que ces importations jouissaient d'une subvention déloyale. Les conclusions de ce rapport étaient accueillies avec soulagement par les autorités canadiennes<sup>88</sup>.

### 2- Le Japon

Le rapport final du Forum Canada-Japon a été déposé le 16 décembre. Fruit de la réflexion de douze Canadiens et de onze Japonais, ce rapport contient une série de recommandations pour chacun des quatre secteurs étudiés, à savoir la culture, l'économie, la politique et les affaires générales. Parmi ces recommandations, notons la création d'un Centre de prévention et de résolution des conflits, le lancement d'un projet de protection environnementale dans le Pacifique Nord, une coopération technologique dans le domaine de l'observation par satellite et la promotion de lien économique<sup>89</sup>.

### 3- Hong Kong

M. Christopher Patten, le gouverneur de Hong Kong, était de passage au Canada du 11 au 14 novembre. Il eut notamment un entretien avec le

86. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 246*, 24 décembre 1992.

87. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 229*, 10 décembre 1992.

88. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 221*, 26 novembre 1992; Olivier BERTIN, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1992, p. B6.

89. Canada-Japan Forum 2000, *Partnership across the Pacific*, december 1992, 27p.; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1992, p. A7.

Premier ministre canadien sur l'avenir de Hong Kong et le Canada lui réitéra son appui dans ses efforts de démocratisation et son soutien pour assurer la stabilité politico-économique après 1997<sup>90</sup>.

## M — Chronologie thématique\*

### *Aide humanitaire canadienne*

octobre-décembre :

Le Canada vient en aide à certaines régions frappées par des catastrophes naturelles au cours du trimestre. Notons ainsi une contribution de 200 000 \$ aux victimes d'un tremblement de terre en Égypte, une aide de 175 000 \$ aux victimes d'un raz-de-marée en Indonésie et l'envoi d'une équipe de militaires aux Bahamas pour la construction d'abris rendus nécessaires après le passage de l'ouragan Andrew. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 92-24*, 13 octobre 1992 et *Communiqué no 92-27*, 16 décembre 1992 ; Ministère de la Défense nationale, *Communiqué local*, 21 octobre 1992).

### *Séjour au Canada d'un ministre zambien*

30 septembre au 3 octobre :

Une rencontre entre le ministre des Affaires étrangères de la Zambie, M. Vernon Mwaanaga, et Mme McDougall est prévue lors de la visite de ce dernier à Ottawa. L'aide alimentaire du Canada à ce pays, les réformes politico-économiques en Zambie et des questions d'intérêt pour le Commonwealth sont à l'ordre du jour de cette rencontre. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Déclaration (sic) no 192*, 30 septembre 1992).

### *Réunion de la Quadrilatérale*

17 et 18 octobre :

Les ministres du Commerce de la Quadrilatérale formée par le Canada, les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne se rencontrent à Cambridge, en Ontario. Cette réunion permet encore une fois aux participants d'échanger de manière informelle sur la situation économique internationale. (Ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie et du Commerce extérieur, *Communiqué no 203*, 15 octobre 1992.)

90. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 novembre 1992, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 200*, 9 octobre 1992.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

### Élection du Canada à un organisme de l'OEA

21 octobre :

On apprend l'élection du Canada au comité exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des États américains. La 26<sup>e</sup> Assemblée de la Commission se tient à Washington du 19 au 23 octobre et Mme Kay Stanley dirige la délégation canadienne. Le Canada présidera aussi la Commission des Affaires juridiques et politiques de la CIM chargée de préparer une convention sur la violence faite aux femmes. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 204*, 21 octobre 1992).

### Visite privée au Canada du chef de l'Inkatha

17 novembre :

Le chef du parti sud-africain de l'Inkatha, M. Mangosuthu Buthelezi, est reçu par le Premier ministre canadien, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures et des membres d'un comité de la Chambre des communes à Ottawa. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 218*, 16 novembre 1992 ; *Le Devoir*, 18 novembre 1992, p. B5).

### Le Canada et le Venezuela

27 novembre :

Le 27 novembre, le Premier ministre du Canada adresse à son homologue vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, une lettre dans laquelle il condamne la tentative de coup d'État dont a été l'objet M. Perez. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 novembre 1992 ; *The Globe and Mail*, 28 novembre 1992, pp. A1 et A2).

### L'après Sommet de Rio

4 décembre :

Le Premier ministre canadien signe les documents de ratification des conventions internationales sur la diversité biologique et les changements climatiques donnant ainsi suite aux obligations contractées par le Canada lors du Sommet de la Terre. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 4 décembre 1992).

### M. Salman Rushdie de passage au Canada

8 décembre :

L'auteur des *Versets sataniques*, M. Salman Rushdie, effectue une visite surprise au Canada. Le romancier demande notamment aux autorités de maintenir ses pressions sur l'Iran pour que soit levée la condamnation à mort qui pèse contre lui. (*Le Devoir*, 9 décembre 1992, p. A8 ; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 9 décembre 1992, p. A14).

*Violence politique en Inde*

8 décembre :

La destruction de la mosquée Babri Masjid à Ayodhya et les actes de violence qu'elle provoque sont déplorés par le Canada qui appuie les appels au calme lancés par le gouvernement indien. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 226*, 8 décembre 1992).

*Prédictions de l'OCDE pour le Canada*

16 décembre :

L'OCDE publie un rapport sur les perspectives économiques mondiales dans lequel elle prévoit pour le Canada l'une des plus fortes croissances économiques du G7, un pronostic conditionnel au maintien de taux d'intérêt bas et à la reprise américaine. Le taux de chômage canadien devrait cependant demeurer élevé. (*Le Devoir*, 17 décembre 1992, p. A7.

*Nominations diplomatiques et autres*

21 octobre : Le juge Jules Deschênes sera le candidat canadien en prévision des élections de l'automne 1993 à la Cour internationale de Justice de La Haye. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 205*, 21 octobre 1992).

4 décembre : Mme Elizabeth Dowdeswell est nommée par le Secrétaire général de l'ONU au poste de directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 225*, 4 décembre 1992 ; *Le Devoir*, 5 décembre 1992, p. A5).

17 décembre : Le Canada annonce de nouvelles affectations diplomatiques. On nomme M. Michael Bell ambassadeur aux Pays-Bas, M. Lawrence Dickenson, ambassadeur en Indonésie, M. Réjean Fréchette, ambassadeur au Zaïre avec accréditation au Burundi, au Congo et au Rwanda, M. Andrew Robinson, ambassadeur en Jordanie et M. David Stockwell, ambassadeur en Éthiopie avec accréditation au Djibouti et au Soudan. Enfin, Mme Mary Vandenhoff est nommée consule générale à São Paulo, M. Andriaan de Hoog, consul général à Berlin tandis que M. Arthur Campeau devient ambassadeur pour l'environnement et le développement durable. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 238*, 17 décembre 1992).

**II – Les relations extérieures du Québec**

(octobre à décembre 1992)

**A — Aperçu général**

Des préoccupations économiques marquaient essentiellement la politique internationale du Québec ce trimestre. En effet, le gouvernement québécois appuyait plusieurs entreprises dans leurs efforts pour pénétrer